



Tous en grève, tous en manifestation le 10 septembre

Le gouvernement a fait connaître le 27 août les points principaux de son projet de réforme des retraites.

- **L'allongement de la durée de cotisation serait poursuivi** au-delà de 2020 pour aboutir à 43 annuités pour une retraite sans décote. Tous les salariés âgés de 52 ans et moins aujourd'hui seront concernés. Ainsi un salarié né en 1973 devrait cotiser 43 ans pour toucher une retraite complète. L'âge moyen d'entrée dans la vie active s'établissant à 26 ans, il faudrait donc atteindre les 69 ans pour une retraite pleine et entière. Or dans le privé 60% des salariés qui prennent leur retraite ne sont plus au travail, la plupart licenciés les 50 ans passés et ne pourront donc faire le plein de leurs annuités. Dans les faits le nouvel allongement de la durée de cotisation condamne les salariés, et tout particulièrement les jeunes, à des retraites de misère.
- **Les cotisations pour la retraite vont augmenter pour tous les salariés** de 0,15 point en 2014, puis de 0,05 point par an jusqu'en 2017, soit une hausse totale de 0,3 point. Le pouvoir d'achat déjà en berne va être une nouvelle fois frappé.
- **Un compte individuel « pénibilité » sera instauré.** Ce dispositif introduit le principe d'une retraite par points, individualisée, en lieu et place de droits collectifs et laisse une grande place à l'appréciation des employeurs dans la détermination des périodes de pénibilité.
- **Les retraités ne seront pas épargnés :** les majorations de pension pour ceux qui ont élevé trois enfants, jusque là exonérées, seront fiscalisées. La revalorisation des pensions sera décalée d'avril à octobre.
- **Les avantages familiaux seront remaniés :** par exemple il est question de revoir la majoration d'assurance (deux années par enfant dans le privé pour les mères).

Par ailleurs la hausse des cotisations patronales est un trompe l'œil puisque le 26 août le premier ministre a promis en contrepartie au patronat une « baisse du coût du travail » via un allègement des cotisations employeurs à la branche famille par transfert au budget de l'état, donc aux contribuables. Là encore de nouvelles pertes de pouvoir d'achat des salariés sont à prévoir. Cette question sera débattue lors de l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale, avant la fin de l'année.

La réforme projetée, qui entérine et prolonge toutes les réformes antérieures, va donc pénaliser lourdement les jeunes, les salariés, dans leur pouvoir d'achat et leurs droits à la retraite. Les retraités seront eux aussi mis à contribution. Les entreprises ont obtenu elles l'assurance que le coût du travail allait baisser.

Ces nouvelles régressions sociales sont inacceptables.

Le 8 juillet Les organisations syndicales CGT, CGT-FO, FSU, Solidaires se sont réunies et ont adopté une déclaration affirmant notamment :

« (...) L'allongement de la durée de cotisation, déjà engagé, fixe des conditions inaccessibles aux plus jeunes dont la durée d'étude, de formation, de recherche d'emploi est allongée par rapport aux générations antérieures.

Le financement des retraites nécessite de construire des alternatives par l'apport de ressources nouvelles, tout particulièrement en améliorant le pouvoir d'achat des salariés et en créant des emplois. Il est urgent d'augmenter l'ensemble des salaires, du privé comme du public, ce qui impose d'en finir avec le gel du point d'indice et de revaloriser réellement le SMIC.

Il est nécessaire de redonner confiance aux salariés, particulièrement aux jeunes générations dans le système de retraite solidaire.

Pour changer de cap et faire face à la situation, il faut rompre avec les politiques d'austérité.

Les organisations syndicales CGT, CGT-FO, FSU, Solidaires appellent à une journée nationale d'action interprofessionnelle avec grèves et manifestations le 10 septembre 2013 pour ne pas laisser les propositions du MEDEF faire la loi et pour imposer d'autres choix au gouvernement. »

L'analyse du projet gouvernemental confirme le bien fondé de cet appel.

Les sections CGT Finances Publiques, Solidaires Finances Publiques et FO-DGFIP des Hauts-de-Seine déclarent : il est nécessaire de rompre avec la logique destructrice de la réduction de la dette et des déficits et les exigences patronales de réduction du coût de travail.

Elles affirment :

- leur refus de tout allongement de la durée de cotisation qui entérine de fait le recul de l'âge de départ à la retraite.
- leur refus de la baisse du pouvoir d'achat des salariés et des retraités
- leur refus de tout recul du droit à la retraite.

Elles organisent des Heures Mensuelles d'Informations et des tournées de services sur l'ensemble des sites dès la rentrée, du 2 au 9 septembre, pour débattre toutes et tous ensemble et réussir une première mobilisation à la hauteur des enjeux.

Nous n'accepterons aucun recul sur nos retraites !

**Le 10 septembre, tous en grève,
tous à la manifestation
à 14h, République, direction Nation !**